



Accident +délit de fuite

Par **cdgfpt**, le **21/05/2013 à 14:56**

salut j'ai un ami qui suite à une soirée a consommé de l'alcool a pris son véhicule et en rentrant à son domicile a renverser un piéton il ne c'est pas arrêté car il ne pensai pa que c'était un piéton mais un panneau de signalisation c'est lorsqu'il reçoit une convocation des gendarmes qu'il a su qu'il avai renverser un piéton ce qu'il a dit pendant sa garde a vue . La personne a eu la jambe cassé . rnJe voudrai savoir quesqu'il risque? rnMerci d'avance pour vos réponses.

Par **chaber**, le **21/05/2013 à 16:57**

bonjournnRelisez tous les post-it sur le sujet dans le forum routier-code de la route pour avoir les réponses.